



MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le budget 2017 a été adopté le 19 décembre 2016 et il se résume comme suit :

RECETTES

Taxes	3 039 670 \$
Compensations – Québec	56 215 \$
Autres services rendus.....	76 425 \$
Autres recettes de sources locales	107 700 \$
Services rendus aux organismes municipaux.....	158 255 \$
Transferts.....	362 800 \$
Affectation	560 000 \$
.....	<u>4 361 065 \$</u>

DÉPENSES

Administration générale	548 615 \$
Sécurité publique	430 515 \$
Transport.....	1 332 585 \$
Hygiène du milieu	619 855 \$
Santé et bien-être.....	6 300 \$
Urbanisme.....	245 960 \$
Loisirs et culture	245 405 \$
Frais de financement	116 830 \$
Affectations	815 000 \$
.....	<u>4 361 065 \$</u>

Donné à Saint-Ferdinand, ce 21 décembre 2016

Sylvie Tardif
Secrétaire-trésorière

ACTIVITÉS DU CERCLE DES FERMILIÈRES DE ST-FERDINAND

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

..... 9 février

Souper St-Valentin à 17h00

Réunion à 19h00

Membres seulement

Gala Musical

Salle Communautaire St-Ferdinand
Dimanche, 5 février 2017



une activité organisée par
les Chevaliers de Colomb
Conseil 9149
de St-Ferdinand

Inscription 10h00 à 12h00

Gala : 13h00 à 17h30

Accompagnateur: Robert Hébert

Participant : 5 \$ • Visiteur : 5 \$

Info : 418-428-9228

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2016

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 28 janvier 2017

à 20h00

à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence

Bienvenue à tous

Logements à louer

Villa du Lac William

Un logement de 3-1/2 pièces
(idéal) pour personne seule

Si vous avez 50 ans et plus et que vous êtes intéressés à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

**Mario Gosselin, directeur
OMH de Saint-Ferdinand**

418-428-4417

BUREAU MUNICIPAL

375, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00

et de 13h00 à 16h45

et le vendredi de 8h00 à 12h00

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Approbation des prévisions budgétaires 2017 de l'OMH de Saint-Ferdinand et de la contribution municipale au déficit au montant de 5 474 \$.

Aide financière de 8 500 \$ à la Traversée 12-18 ans inc. pour le fonctionnement de la maison de jeunes.

Aide financière de 7 000 \$ à la Bibliothèque Onil-Garneau pour l'achat et la réparation de volumes.

Aide financière de 5 000 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2017 et aide supplémentaire de 1 500 \$ pour le souligner la 30^e édition du festival.

Aide financière de 1 000 \$ au Comité de loisirs de Vianney pour le fonctionnement général du Festival du Montagnard 2017.

Aide financière de 3 000 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond.

Aide financière de 1 000 \$ aux Loisirs de Saint-Ferdinand pour leur soirée « Hommage aux bénévoles ».

Adhésion à la FQM au coût de 2 826.55 \$.

Adhésion à la COMBEQ au coût de 402.41 \$.

Adhésion à l'ADMQ au coût de 1 693.98 \$.

Adhésion à GROBEC au coût de 50 \$.

Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec au coût

de 521.32 \$.

Adhésion à l'Érable Tourisme et Culture au coût de 212.70 \$.

Adhésion au portail Québec Municipal au coût de 241.45 \$.

Affiliation à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec au coût de 95 \$.

Renouvellement du contrat d'entretien et soutien des logiciels auprès de PG Solutions au montant de 10 727.19 \$.

Renouvellement des contrats de télésurveillance des systèmes d'alarme auprès d'Alarme SSB au montant de 422.18.

Renouvellement du contrat de forfait de données pour la télémétrie auprès de Mission Communications, LLC au montant de 3 614.94 \$.

Adoption du 1^{er} projet de règlement pour le Plan d'urbanisme numéro 2017-161.

Adoption du 1^{er} projet de règlement de zonage numéro 2017-162.

Adoption du 1^{er} projet de règlement de lotissement numéro 2017-163.

Adoption du 1^{er} projet de règlement de construction numéro 2017-164.

Adoption du 1^{er} projet de règlement de permis et certificats numéro 2017-165.

(suite à la 4)

Résumé de... (suite de la 3)

Adoption du 1^{er} projet de règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-166.

Adoption du 1^{er} projet de règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble numéro 2017-167.

Adoption du 1^{er} projet de règlement sur les dérogations mineures numéro 2017-168.

Désignation du maire suppléant pour animer l'assemblée de consultation du 8 février, advenant l'absence du maire.

Appui à la démarche du député d'Arthabaska pour modifier le nom de la circonscription électorale « Arthabaska » par celui « Arthabaska – L'Érable ».

Aide financière de 500 \$ à GROBEC pour le projet d'initiation de la relève à la pêche sur glace au lac William.

Acceptation du décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés dans le rang 6 et le rang 10 Sud et autorisation de paiement à Pavage Centre-Sud du Québec au montant de 271 482.88 \$.

Lettre à la MRC relativement à la surveillance des travaux exécutés dans le rang 6 et le rang 10 Sud.

Approbation des dépenses pour les travaux exécutés dans le rang 6 et le rang 10 Sud pour un montant subventionné de 25 000 \$ conformément aux exigences du MTMDET.

Approbation des comptes du mois de décembre pour un montant de 287 078.24 \$.

●●● RALLYE MAISON ●●●

au profit de l'équipe

« Les Anges de l'Espoir et Le Relais pour la Vie de la MRC de l'Érable »

Rallye disponible dès le 1er février 2017 au BONICHOIX et au SUPERSOIR de St-Ferdinand

Info : Diane Marcoux Fortier
418-428-3562



Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand

Lundi, le 6 février 2017
à 19h00

à la salle du conseil
au 821, Principale

FADOQ Club de St-Ferdinand

Visio Conférence

jeudi, le 9 mars 2017 à 10h00
à la Salle Communautaire

Le sujet : Accompagner quelqu'un en fin de vie !
Bienvenue à tous les membres, c'est gratuit

BANDE RIVERAINE

Savez-vous qu'il est possible d'avoir un crédit d'impôt pour la restauration d'une bande riveraine, conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables? Car c'est admissible au programme de crédit d'impôt RénoVert.

Source : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renover/default.aspx>

Un 31^{ième} départ pour « La Clé des bois »

Le club de ski de fond « La Clé des bois » a accueilli ses premiers skieurs et raquetteurs le samedi 17 décembre dernier.

Les 30 kilomètres de sentier, de la plaine jusqu'en montagne, sont très appréciés des skieurs. Il s'agit d'un réseau de huit sentiers avec différents degrés de difficulté.

Le chalet situé au 320, 6^e Rang Centre est entièrement rénové et des améliorations ont encore été apportées cette année. On retrouve également deux refuges le long des sentiers pour se réchauffer ou casser la croûte.

Le club dispose de 80 paires de ski, bâtons et bottes pour la location ainsi que des raquettes qui sont offerts à un prix minime pour la journée.

Le club, qui a été fondé par Soeur Georgette Boulianne des Soeurs de la Charité, doit son existence grâce à de nombreux bénévoles. La municipalité de Saint-Ferdinand et Éoliennes de l'Érable supportent financièrement cette activité.

Pour connaître les conditions tout au long de l'hiver, un seul numéro : 418-428-3207. Pour plus d'info, le club a une page Facebook ainsi qu'un site internet : <http://www.skicledesbois.com>



Le président Magella Garneau et le vice-président Jean-Marc Marcoux sont à pied d'oeuvre plusieurs heures par semaine pour tracer les sentiers.

RAPPORT ANNUEL D'ENVIRONNEMENT 2016

Nombre de permis émis : 214

11 résidences, 6 agricoles, 3 bâtiments secondaires, 1 gouvernemental, 12 agrandissements, 95 rénovations, 8 démolitions, 2 déplacements de bâtiment, 19 certificats d'autorisation, 9 abattages d'arbres, 5 quais, 17 installations septiques, 5 lotissements, 4 piscines, 8 puits, 6 clôtures, 1 changement d'usage, 1 enseigne et 1 équipement.

NOUVEAU PLAN D'URBANISME
**Assemblée publique
de consultation**
mercredi
le 8 février 2017
à 19h00
à la salle Communautaire
au 606, rue Principale
St-Ferdinand



Le chauffage d'appoint électrique, au gaz ou au mazout :



Quelques faits importants

Pour tous les appareils de chauffage d'appoint

La technologie a beaucoup évolué. Les nouveaux appareils de chauffage d'appoint sont beaucoup plus sécuritaires et efficaces. Le temps est peut-être venu de remplacer votre ancienne chaufferette par un modèle plus récent. Voici d'ailleurs de l'information clé concernant la sécurité liée à l'utilisation de ces appareils.

La sécurité

N'entreposez jamais de matériaux combustibles, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage, à proximité d'un tel appareil.

Évitez de mettre des vêtements ou d'autres matériaux inflammables sur ou à proximité de celui-ci.

N'entreposez ou n'utilisez jamais d'essence ou d'autres liquides ou produits dégagant des vapeurs inflammables à proximité de ces appareils.

Dans le cas d'un appareil à air pulsé, glissez une serviette dessous avant de le déposer sur un tapis.

Une zone de dégagement

Assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage.

Dégagez la zone autour de l'appareil de tout objet susceptible de gêner le passage.

Maintenez une distance libre d'au moins un mètre entre les appareils portatifs et les matériaux combustibles tels que meubles, papiers, tentures ou draperies.

Un appareil sous surveillance

Ne laissez pas un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance.

Fermez l'appareil si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.

Gardez l'appareil hors de portée des enfants.

N'oubliez pas que les chaufferettes d'appoint sont conçues pour un usage temporaire.

Pour les appareils de chauffage électrique

Assurez-vous que la chaufferette électrique porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.

Les appareils de chauffage d'appoint doivent être munis d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe ; ils doivent également être munis d'un

interrupteur qui fermera automatiquement dans le cas où l'appareil se renverse.

N'utilisez pas de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain ou la salle de lavage.

Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. Évitez l'utilisation de rallonges.

Ne coupez jamais la protection de mise à la terre de la fiche électrique.

Utilisez le calibre de fusible approprié.

Pour les appareils de chauffage au gaz et au mazout

Ces appareils devraient être utilisés seulement à l'extérieur, sauf si les gaz d'échappement sont adéquatement dirigés vers l'extérieur. Pour un usage domestique, les appareils électriques sont plus sécuritaires.

Confiez l'installation et la vérification annuelle (à l'automne) de l'appareil de chauffage au gaz ou au mazout et du système de ventilation à un entrepreneur en chauffage qualifié.

Nettoyez ou remplacez fréquemment le filtre de l'appareil de chauffage pendant la saison de chauffage.

Installez le réservoir de mazout à au moins 1,8 mètre de la fournaise.

Nettoyez ou faites nettoyer régulièrement les compartiments de réglage, les brûleurs et les tuyaux de circulation d'air de l'appareil.

Remplacez l'écran de sécurité après l'entretien du foyer avant de remettre l'appareil en marche.

N'utilisez pas un foyer au gaz avec des portes de verre si le verre est fendu ou brisé.

Ne nettoyez pas le foyer pendant qu'il fonctionne ou qu'il est encore chaud et assurez-vous qu'il ne peut démarrer pendant l'entretien.

N'utilisez pas de produits nettoyants abrasifs et lisez toujours les instructions du fabricant avant de nettoyer les éléments en verre du foyer.

Laissez refroidir une chaufferette au kérosène avant d'en refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur.

Utilisez le type de carburant approprié à l'appareil et remplissez au niveau recommandé.

Prévoyez un apport d'air frais suffisant lorsque l'appareil est en fonction, en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte.

Ne faites rien brûler dans un poêle au gaz.

Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage au gaz ou au mazout.

Enfin...

Assurez-vous que des avertisseurs de fumée soient installés à chaque étage, y compris le sous-sol. Il doit y en avoir un dans le corridor, près des chambres.

Ayez un extincteur portatif et assurez-vous de savoir comment il fonctionne.

Pour toute information en matière de prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec le SSIRÉ en composant le 819 362-2333, poste 1254.

Une visite du Père Noël toujours très appréciée



Les Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand sont fiers de présenter à chaque année une fête pour les enfants.

C'est plus de 80 jeunes qui ont reçus un cadeau à l'occasion de cette fête.

En plus des cadeaux, une collation a été servie et un spectacle de Sonia Yaya.

Les jeunes connaissent Sonia Yaya par ses chansons et ses nombreuses chorégraphies.

C'est toute une fête préparée par les Chevaliers du Conseil 9149 qui se fait par l'achat des cadeaux durant une période de plus de deux mois.

(photos collaboration Yves Charlebois)



Loisirs...

Raphaël Tremblay, responsable

Le badminton se poursuit...

Endroit : École Notre-Dame

Quand : les mardis, entre 18h00 et 19h30

Coût : 2 \$/heure, par personne

Session hiver 2017 : du 10 janvier au 25 avril

Équipement : apporter sa raquette et ses volants

Pour information et pour réservation de terrain :

gerald.goudreau@hotmail.com ou 418 428-9737

Remerciements

Un énorme merci à M. Steeve Moore, M. Gaston Roy et surtout M. Mario Marcoux pour le support apporté au Loisirs de Saint-Ferdinand pour les arrosages et la préparation de la glace du centre Gaston Roy.

Merci mille fois !

Aréna

Disco patin à tous les jeudis de 18h15 à 19h15, au centre des Loisirs Gaston Roy.

2\$ par enfant ou 5\$ par famille

Le Centre Gaston Roy sera ouvert les lundis et mardis de 13h à 16h et les samedis après midi lorsqu'il n'y aura de réservation en conflit. De 13h00 à 14h30 patin libre et de 14h30 à 16h hockey libre. Pour plus d'information sur l'aréna ou les heures d'ouverture on fait le 418-428-3413.

Message

pour soirée des bénévoles

Message à tous les organismes de Saint-Ferdinand. Les membres de votre organisme sont invités au souper des bénévoles vendredis le 17 février 2017. Vous êtes invités à nous envoyer la candidature d'un de vos bénévoles que vous aimeriez honorer. Il faut envoyer une lettre d'un epage, décrivant pourquoi votre bénévoles mérite d'être honorer et une photo du bénévole.

Merci de confirmer le nom et nombre de personnes présentes.

Nouveaux arrivants

Le comité de loisirs offre toujours aux nouveaux arrivants un an de gratuité pour leurs jeunes de 16 ans et moins lors d'une inscription aux activités suivantes : hockey, cours de patinage, soccer, balle-molle et autres.

Pour savoir si vous êtes admissibles à ce forfait, informez-vous auprès du comité des loisirs aux 418- 428-3480 postes 4305.

Vous connaissez un nouvel arrivant? Faites-le nous connaître, il nous fera plaisir de le rencontrer pour lui remettre une trousse d'accueil.

(suite à la 11)

**Chevaliers
de Colomb
Conseil 9149**



Brunch St-Valentin
Dimanche, le 12 février 2017
de 9h30 à 12h00
à la Salle Communautaire
Bienvenue à tous

Ski de fond
« La Clé des Bois »
Randonnée
aux flambeaux

Si la température le permet
Samedi, le 18 février 2017
Départs à partir de 19h00
320, rang 6, St-Ferdinand
Info : 418-428-3207

Popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de l'Érable de Plessisville offre le service de Popote mets réfrigérés et popote à texture adapté aux personnes admissibles.

Pour renseignements, n'hésitez pas à appeler :

Guyline au 819-362-6898
ou Euclide Tardif au 418-428-3597

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre 2016 au 1^{er} avril 2017 inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	endroit
Janvier 2017			
	samedi le 28	Soirée de danse - FADOQ de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 31	Chevaliers de Colomb - Assemblée régulière	Sous-sol Presbytère à 19h30
Février 2017			
	dimanche le 5	Gala Folklorique - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 13h00
	mercredi le 8	Bingo - Dames de l'amitié	Salle Communautaire 13h00
	mercredi le 8	Assemblée publique de consultation - Plan Urbanisme	Salle Communautaire 19h00
	jeudi le 9	Fermières - Souper St-Valentin 17h00 - Réunion 19h00	Salle Communautaire
	mardi le 21	Société d'Horticulture - Les nouveautés et les plantes...	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 25	Soirée de danse - FADOQ de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 28	Chevaliers de Colomb - Assemblée régulière	Sous-sol Presbytère à 19h30
Mars 2017			
	jeudi le 9	Fermières - Réunion 19h00	Salle Communautaire
	mardi le 21	Société d'Horticulture - Trucs et astuces maisons pour...	Salle Communautaire 19h00
	samedi le 25	Soirée de danse - FADOQ de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 28	Chevaliers de Colomb - Assemblée régulière	Sous-sol Presbytère à 19h30
Avril 2017			
	mardi le 18	Société d'Horticulture - Les Dalhias...	Salle Communautaire 19h00
	mardi le 25	Chevaliers de Colomb - Assemblée régulière	Sous-sol Presbytère à 19h30
	vendredi le 28	Cercle des Fermières - Exposition locale	Salle Communautaire
	samedi le 29	Soirée de danse - FADOQ de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au 418-428-3480

BINGO

par les Dames de l'Amitié
à l'occasion de la St-Valentin

Mercredi, le 8 Février 2017 à 13h00 • Salle communautaire de St-Ferdinand
Nombreux prix • Bienvenue à tous • Info: Lauriette Nolette, prés. • 418-428-9388

Plaisirs d'hiver

Dans le cadre de la campagne Plaisirs d'hiver, les Loisirs de St-Ferdinand vous invitent à une disco patin extérieur à la Marina de Saint-Ferdinand. Disco patin au clair de lune, jeudi le 26 janvier de 18 h à 19 h. Patinage libre avec musique et surveillance. Reporté au 2 février si la température ne le permet pas.

PRÉLÈVEMENT SANGUIN

Gens de la région,
Savez-vous que vous pouvez avoir la chance de faire effectuer vos prélèvements sanguins et/ou urinaires ici-même au 821 rue Principale à St-Ferdinand (local de la caserne des pompiers)?

À peu de frais, Mme Marjolaine Henri, membre de l'Ordre des Technologistes Médicaux du Québec, peut répondre rapidement à votre besoin, en toute confidentialité, peu importe le médecin qui en fait la demande.



Les tubes sont acheminés de façon conforme, selon les normes, vers un laboratoire accrédité en vue de l'analyse. Le médecin prescripteur a accès à vos résultats soit de façon informatique, télécopie (fax) ou postale.

Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marjolaine Henri au 819-350-4195

Plaisirs d'hiver vous invite à participer au Défi château de neige. Cette nouveauté 2017 est simple à ajouter à vos activités et vous permet de participer à des tirages. Il s'agit simplement de construire un château de neige lors de vos activités ou encore de mettre vos familles au Défi !

Pour s'inscrire :

Prendre une photo

du château puis la télécharger sur le site Internet : <http://defichateaudeneige.com/>.

Vous pouvez inscrire autant de châteaux que vous le désirez ! Plusieurs prix de participation seront offerts (voir le site Internet en janvier pour consulter les prix à gagner). Il est possible de s'inscrire dans 4 catégories : Familles et amis • Écoles • Petite enfance • Organismes.

Le défi est lancé...

Suivez nous sur Facebook pour plus d'information et du contenu exclusif.

Facebook : Loisirs St-Ferdinand



Raphaël Tremblay
Responsable
des loisirs
de St-Ferdinand
375, rue Principale
St-Ferdinand, Québec
G0N 1N0
tel: 418-428-3480
poste 4305
ou cel. 418-333-0915
[loisirsferdinand@
hotmail.com](mailto:loisirsferdinand@hotmail.com)

Votre bibliothèque plus diversifiée...

La Bibliothèque Onil Garneau qui avait un rôle de lecture effectue un virage et souhaite devenir un lieu culturel plus diversifié et ouvert à tous pour les 7 à 77 ans (peinture, tricot, crochet, jeux de société et autres...).

Votre biblio vous offre une première approche en vous proposant un cours d'initiation au tricot à la broche et ce pour tous les âges. Venez nous rencontrer pour de l'information et vous inscrire mercredi le 8 février à 18h00 sur le tricot à la broche avec Madame Diane Fortier.

Bienvenue à tous les bénévoles qui souhaitent partager leurs connaissances et à tous les jeunes et moins jeunes qui ont envi de perfectionner cet art ou même en apprendre tout les rudiments.

Bibliothèque Onil Garneau

HORAIRE : lundi de 16h00 à 20h00
mardi de 13h00 à 16h00
mercredi de 16h00 à 20h00
jeudi de 17h00 à 20h00

Pour informations supplémentaires

Mme Martine St-Pierre au 418-428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

**Heure de conte pour les 3 à 8 ans
animée par Emilie Michaud
les jeudis 23 février, 23 mars et 6 avril
(conte de Pâques) à la biblio à 18h30
Aussi le 25 mai et 15 juin
au Belvédère de la Marina à 18h30**

La bibliothèque est accessible par
la PASSERELLE à l'arrière de l'école
les lundis, mercredis et jeudis soirs seulement.

La Société d'Horticulture et d'Écologie des Lacs et des Montagnes

vous convie à une conférence sur les
**Les nouveautés
et les plantes potagères**
mardi, le 21 février 2017
à la salle communautaire
à compter de 19h00
La rencontre sera animée par
M. Marc Dussault

Admission gratuite pour les membres,
5 \$ pour les invités.



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9h30 à 16h00

Samedi et dimanche..... 9h00 à 16h30

Conditions de ski et info

418-428-3207

Suivez-nous sur Facebook
et ou www.skicledesbois.com

Location d'équipement
de ski de fond et de raquettes

Chalet d'accueil rénové